

Notation des TPs « informatique 1 »

La note de TP est définie comme suit :

$$\text{Note_TP}(/20) = \text{Note_I1}(/7.5) + \text{Note_I2}(/7.5) + \text{Note_P}(/2) + \text{Note_TPP}(/3)$$

Note_I1 = Note interrogation 1 (/7.5)

Note_I2 = Note interrogation 2 (/7.5)

Note_P = Note de présence (/2)

La note de présence est donnée comme suit :

- Une absence est tolérée
- Au-delà d'une absence :
 - – 0.5 pour chaque absence non-justifiée
 - – 0.25 pour chaque absence justifiée

Note_TPP = Note de travail personnel et participation (/3)

La note de travail personnel attribuée chaque séance reflète l'effort fournie par l'étudiant. Généralement on distingue 3 niveaux d'étudiants : faible (B), moyen (A-) et bon (A+).

Les notes de travail personnel selon le barème donné.

B	A-	A+
0.5/2	1/2	2/2

La note de participation est donnée comme suit :

1 passage au tableau	2 passages au tableau	3 passages au tableau	4 passages au tableau
0.25/1	0.5/1	0.75/1	1/1

Les absences sont comptabilisées à partir du 06/10/2024